

du 8 août 2017

Etaient présents : Bardou G - Bedos D - Bonvalet D - Bouillé A - Guilhaumon JM - Jaffuel C - Marza I - Revel M - Usache P

Procuration : Albouy P à Revel M - Matagne C à Usache P

Absent : Cazenave M - Descouens Ms - Martin R- Roncin D

Secrétaire de séance : Bouillé A

Monsieur le Maire dit que le procès verbal de la séance d u 17 juillet 2017 n'a pas été fait, car il y avait des congés. Les interventions des élus envoyées après la séance du conseil et non inscrites sur le compte rendu établi par la secrétaire de séance seront mentionnées sur le procès-verbal.

1 – Police Pluri-communale : extension du périmètre aux communes de Montesquieu et Fos

Monsieur le Maire dit au conseil que les communes de Montesquieu et Fos ont souhaité intégrer la police pluri-communale pérenne regroupant les communes de Roujan, Neffiès et Vailhan. Pour cela, il est nécessaire de signer une nouvelle convention.

VOTE : unanimité

2 – Dispositif FSL : convention relative à la solidarité dans les domaines de l'alimentation en eau et/ou assainissement

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer une convention relative à la solidarité dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement avec le conseil départemental avec le FSL (Fonds de solidarité pour le Logement (FSL) et la commune, afin de permettre la couverture des impayés des factures d'eau des familles défavorisées.

La commune versera au FSL une contribution maximum de 0.5 % du montant hors taxes des redevances d'eau et d'assainissement du budget SPEA.

VOTE : unanimité

3 - DM n° 2 SPEA

Afin de régler les redevances de l'agence de l'eau, il convient de faire une DM au budget de l'eau d'un montant de 840.00 €.

VOTE : unanimité

4 – Convention de passage de réseau ERDF pour alimentation place Jean-Jaurès et Eglise

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer une convention avec Hérault Energies pour les travaux d'enfouissement du réseau électrique Rue Saint-Alban.

VOTE : unanimité

5 – Convention d'installation armoire NRA ORANGE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer une convention avec Orange pour l'installation d'une armoire NRA ORANGE pour la fibre optique.

VOTE : unanimité

6 - Question diverse : Restauration de la pelouse du stade : demande de subvention au conseil départemental

Monsieur le Maire demande au conseil d'accepter de mettre à l'ordre du jour une question diverse : la demande de subvention au conseil départemental pour la pelouse du stade.

Suite à une rectification de devis, Monsieur le Maire propose au conseil de refaire une délibération pour la demande de subvention au conseil départemental pour la restauration de la pelouse du stade avec les montants actualisés : 18 479.57 € ttc au lieu de 16 505.31 € ttc.

VOTE : unanimité

du 8 août 2017

7) Informations

- 1- La gendarmerie a signalé une possibilité de rave-partie le 15 août 2017 avec plus de 10 000 personnes prévues.
 - 2- Rappel aux élus : la brasucade aura lieu le 14 août 2017.
 - 3- Suite au feu du 5 août 2017, des personnes ont été évacuées. Afin de protéger les habitations, le débroussaillage est primordial. La police pluri-communale procédera à des vérifications et verbalisera les personnes en infraction.
 - 4- Emplois saisonniers
Monsieur Revel prend la parole : la saison avec les 15 jeunes s'est bien passée. Les travaux effectués sont la peinture, le rangement, le nettoyage, et les festivités.
 - 5 - Conteneurs enterrés
Monsieur le Maire montre au conseil le projet de conteneurs enterrés au centre du village réalisé par le SICTOM qui permettra la suppression des bacs verts et jaunes : 45 habitations seraient concernées : coût : 7 000 € environ.

Monsieur Revel a reçu les techniciens du SICTOM et de nouvelles réunions auront lieu pour finaliser ce projet.
 - 6 - Subvention de l'Agence de l'eau pour les travaux interconnexion SIEVH (Syndicat intercommunal des eaux de la vallée de l'Hérault)

Monsieur le Maire dit au conseil qu'il a eu un rendez-vous avec le directeur du SIEVH pour demander l'augmentation de volume de 420 m3/jour à 600 m3 pour l'approvisionnement d'eau.

Monsieur le Maire dit au conseil que l'Agence de l'eau a refusé la demande de subvention concernant les travaux d'augmentation de la capacité de l'interconnexion avec le SIEVH (renforcement du réseau et automatisation) pour un montant de 236 098.00 € ht, car je cite le courrier de l'agence de l'eau : "L'agence de l'eau n'apporte pas d'aide aux projets dont les objectifs concourent à une sécurisation qualitative et quantitative prenant en compte des besoins futurs."

Cette décision est très regrettable, car que fera-t-on si on ne peut alimenter tout le village en eau potable ?

Monsieur Bardou pense qu'il faudrait faire la 1ère tranche qui consiste à renforcer le réseau depuis le point de raccordement du SIEVH jusqu'à la station : coût 120 000,00 €.

Monsieur Bedos souligne que cette décision de l'agence de l'eau conforte les choix de la commune de ne pas agrandir le village, rendant de fait totalement infondées les critiques dont nous sommes l'objet sur le plu".
 - 7- Plantation brûlée suite au feu
Monsieur Bardou dit que des travaux de plantation seront nécessaires pour remplacer la végétation brûlée.
- Le conseil est clos à 19h30.